

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS, INTITULÉ L'APPROVISIONNEMENT EN SOLUTIONS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION COMPLEXES

Services partagés Canada (SPC), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) sont d'accord avec les huit recommandations du premier rapport (le rapport) du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (PACP) et les acceptent en principe. Les ministères travaillent activement à la mise en œuvre des mesures recommandées. Les recommandations du PACP découlent directement de celles du Rapport 1 des Rapports de 2021 de la vérificatrice générale du Canada (VG). Dans le cadre de la présente réponse exhaustive du gouvernement, les ministères présentent une mise à jour sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant, laquelle représente également les rapports d'étape à déposer le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022. Les ministères s'engagent à présenter au PACP les rapports d'étape finaux d'ici la fin de juin 2023 plutôt qu'aux dates prévues par l'échéancier, sauf en ce qui concerne les recommandations 3 (recommandation en matière de gouvernance concernant l'initiative ProGen RH et paye), 4 (recommandation en matière d'approvisionnement des services de communication en milieu de travail) et 8 (recommandation en matière de gouvernance concernant les pratiques de gestion de l'information de SPC), pour lesquelles les ministères ont démontré dans la présente réponse du gouvernement que les mesures requises ont déjà été prises. Cette approche permettra aux ministères de fournir une réponse plus détaillée et de traiter tout produit livrable en suspens au lieu de fournir d'ici le 31 décembre 2022 un rapport faisant état des progrès réalisés et de renseignements limités entre le dépôt de la réponse du gouvernement, d'ici le 8 juin 2022, et la date limite de présentation des rapports, le 30 juin 2023. Des processus indépendants de vérification interne sont en place pour assurer la conformité aux recommandations de la vérificatrice générale, et des mises à jour sont présentées périodiquement au comité ministériel de vérification (comité interne composé de conseillers de l'extérieur du gouvernement) de chaque ministère.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

SPC, SPAC et le SCT notent que les huit recommandations du PACP sont regroupées sous quatre thèmes :

- Le modèle d'approvisionnement agile;
- Les mécanismes de gouvernance;
- L'utilisation de l'analyse des données pour cerner les enjeux liés à l'intégrité de l'approvisionnement;
- Le suivi des questions d'équité.

Les ministères visés souhaitent profiter de l'occasion pour souligner les activités collectives et les efforts particuliers qu'ils ont menés dans ces quatre domaines thématiques. Des progrès notables ont été réalisés par chaque ministère à l'égard des principaux produits livrables de leurs plans d'action détaillés respectifs, lesquels ont été élaborés pour donner suite aux recommandations des rapports de 2021 de la vérificatrice générale et s'harmonisent étroitement avec les recommandations du PACP afin de pouvoir y donner suite.

Thème : Modèle d’approvisionnement agile (recommandations 1 et 2)

Le SCT, SPAC et SPC reconnaissent que, pour instaurer au gouvernement du Canada (GC) une culture favorable à l’adoption d’approches axées sur l’approvisionnement agile, les employés engagés dans les approvisionnements transformationnels en TI doivent être formés en la matière et démontrer les compétences appropriées. Les ministères visés sont résolus à aider les agents d’approvisionnement à acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien des activités d’approvisionnement agile.

État d’avancement de la recommandation 1

À ce titre, le SCT, SPC et SPAC ont collaboré à l’élaboration, à la prestation et à la promotion de programmes d’apprentissage formels et informels sur l’approvisionnement agile. De façon plus précise, ils ont élaboré des directives et des outils qui favorisent une compréhension commune des processus d’approvisionnement agile et qui enseignent la façon d’appliquer les méthodes de collaboration aux approvisionnements, comme il est décrit ci-dessous.

Un changement très important a été apporté lorsque, dans le cadre de la réinitialisation des politiques d’approvisionnement du SCT, le Conseil du Trésor (CT) a approuvé la nouvelle *Directive sur la gestion de l’approvisionnement* (en vigueur depuis mai 2021). La directive remplace la *Politique sur les marchés* du CT et modernise les exigences de la politique par des approches axées sur les résultats. La nouvelle directive établit que les ministères disposent d’un cadre d’approvisionnement organisationnel davantage intégré pour la planification et la prise de décisions et souligne l’importance de renforcer l’effectif d’approvisionnement. Des travaux sont en cours avec des experts ministériels afin d’appuyer la mise en œuvre de la nouvelle directive, entre autres par des activités de collaboration et de mobilisation interministérielles favorisant l’évolution continue des pratiques d’approvisionnement agile et la création d’un environnement de mise en commun des leçons apprises.

Ces efforts d’ensemble sont appuyés par des activités de collaboration et de mobilisation interministérielles qui favorisent l’évolution continue des pratiques d’approvisionnement agile et la création d’un environnement de mise en commun des leçons apprises. Un groupe de travail interministériel sur la capacité dirigé par le SCT a été mis sur pied en juillet 2021 en collaboration avec l’École de la fonction publique du Canada (EFPC), SPAC et SPC afin d’évaluer le programme de formation requis en matière d’approvisionnement agile, d’examiner les compétences fédérales en approvisionnement et de formuler des recommandations pour s’assurer que ces compétences reflètent les aptitudes et l’expérience dont les agents d’approvisionnement ont besoin pour appuyer l’approvisionnement agile et complexe en TI. Ce groupe de travail a formulé des recommandations qui serviront à élaborer une orientation et une formation plus complètes pour les employés de l’approvisionnement. Par exemple, SPC a réalisé l’Initiative d’apprentissage sur l’approvisionnement agile (IAAA), un module de formation qui s’appuie sur les conclusions du groupe de travail interministériel sur la capacité.

Le SCT a travaillé à promouvoir le perfectionnement professionnel et le renforcement des capacités de la collectivité fonctionnelle de l’approvisionnement du GC en élaborant des directives pertinentes et en établissant des partenariats avec des organisations professionnelles

pour promouvoir la connaissance de l'approvisionnement agile et axé sur les résultats. À cela s'ajoute le fait que SPAC et SPC ont élaboré des outils de formation propres à leurs effectifs. Plus précisément, depuis la mise en œuvre de la nouvelle *Directive sur la gestion de l'approvisionnement* en mai 2021, le SCT a organisé un certain nombre d'activités d'apprentissage en collaboration avec l'EFPC et l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel (ICAGM), à l'appui de la nouvelle directive ainsi que de l'approvisionnement agile et axé sur les résultats.

SPAC poursuit sa collaboration avec ses divisions des achats qui participent à des acquisitions de GI-TI importantes et complexes pour élaborer d'autres documents d'orientation et outils qui permettront à ses agents d'approvisionnement d'acquérir les aptitudes et les compétences nécessaires et de bénéficier du soutien voulu alors qu'ils s'initient à la méthode de l'approvisionnement agile pour l'acquisition de solutions de GI-TI complexes. Depuis 2019, SPAC a offert plus de 25 séances de formation et de mobilisation dans le cadre de divers événements, dont ceux organisés par l'ICAGM pour accroître la sensibilisation et renforcer les compétences en matière d'approvisionnement agile au sein de la collectivité fédérale de l'approvisionnement. De plus, SPAC héberge une page GCPédia sur l'approvisionnement agile qui comprend un guide sur l'approvisionnement agile ainsi qu'une présentation sur l'approvisionnement agile. SPAC a également élaboré un plan de formation sur l'approvisionnement agile qui comprend un cours en ligne pour les agents d'approvisionnement. Ce cours est en cours d'élaboration et sera offert à compter du 31 mars 2023.

De plus, en juin 2021, le Centre d'expertise en approvisionnement souple et novateur (CEASN) de SPC a présenté des séances d'information bilingues sur les initiatives d'approvisionnement agile. En outre, SPC a élaboré et mettra à l'essai, à compter d'avril 2022, le Programme d'habilitation en matière d'approvisionnement agile, qui offre des guides et des séances de formation sur le processus d'approvisionnement agile 3.0 de SPC et sur la réflexion conceptuelle appliquée à l'approvisionnement. SPC a lancé son processus d'approvisionnement agile 3.0 en mars 2022, ce qui a donné lieu à la création de contenu pour le futur projet pilote de l'IAAA mentionnée plus haut. Ce contenu sera ensuite intégré au programme de formation obligatoire sur l'approvisionnement de SPC, qui comportera une mise à niveau sur les éléments essentiels et la pratique. Au cours de l'exercice 2021-2022, SPC a mis à jour sa stratégie de perfectionnement professionnel en approvisionnement et mis à l'essai un outil de sensibilisation à l'approvisionnement agile. Le Ministère a de plus fourni aux employés les modules du programme renouvelé de formation obligatoire sur l'approvisionnement, qui ont été mis à jour pour inclure des volets sur l'approvisionnement agile et les méthodes de collaboration ainsi que les valeurs et l'éthique. SPC est en bonne voie d'offrir un module de formation supplémentaire sur la méthode agile d'ici le 30 juin 2022.

État d'avancement de la recommandation 2

Grâce à la planification et la mise sur pied de groupes de travail interministériels, le GC prend les mesures collectives et mutuellement avantageuses décrites ci-dessous pour déterminer les aptitudes et les compétences attendues des professionnels de l'approvisionnement afin d'appuyer les approches agiles en matière d'approvisionnement en solutions de TI complexes.

Conformément à l'engagement pris dans le Plan d'action de la gestion du SCT, un groupe de travail interministériel sur la capacité (auquel participent le SCT, SPAC, SPC et l'EFPC) a été établi avec pour mandat d'examiner les compétences de la collectivité de l'approvisionnement du GC afin d'assurer qu'elles reflètent les capacités que doivent posséder les agents d'approvisionnement pour appuyer les approches agiles en matière d'approvisionnement en solutions de TI complexes. Ce groupe de travail a terminé son examen et est en train de déterminer les mises à jour recommandées à l'égard de ces compétences ainsi que la mesure dans laquelle l'actuel programme de formation offert par l'EFPC appuie l'acquisition de ces compétences. Pour appuyer son analyse, le groupe de travail a consulté d'autres ministères engagés dans des processus d'approvisionnement agile en TI (p. ex., Emploi et Développement social Canada) et a mobilisé des représentants de l'industrie canadienne de la TI. Le groupe de travail est en voie de produire un rapport final de ses conclusions et recommandations d'ici juin 2022.

Thème : Mécanismes de gouvernance (recommandations 3 et 4)

Les ministères reconnaissent également l'importance de veiller à ce que des mécanismes de gouvernance soient en place pour faire participer les hauts fonctionnaires des ministères et des organismes concernés par de grandes initiatives complexes en matière de TI. Des mécanismes de gouvernance qui assurent et facilitent la participation des ministères à des initiatives interministérielles, comme les Ressources humaines et la paye de la prochaine génération (ProGen RH et paye) et le marché des services de communication en milieu de travail (SCMT), ont été mis en place de la façon décrite ci-dessous. Ces mesures contribuent à renforcer l'efficacité de la surveillance et à assurer la pleine participation des intervenants au sein du GC.

État d'avancement de la recommandation 3

Le SCT a été désigné au départ comme responsable de l'initiative ProGen RH et paye, étant donné que la portée initiale de l'audit s'étendait jusqu'au 31 mars 2020. Lorsque le Bureau du vérificateur général a modifié la portée de l'audit et l'a reportée au 31 août 2020, SPC était le ministère qui assumait la responsabilité de cette initiative puisque cette responsabilité lui avait été officiellement transférée le 1^{er} avril 2020. Le SCT est encore responsable des politiques sur la gestion des personnes, dans le cadre de la structure de gouvernance des RH et de la paye de la prochaine génération, et demeure un partenaire clé aux fins de la conception du futur système de ProGen RH et paye.

À ce titre, SPC est heureux d'annoncer qu'une solide structure de gouvernance est en place pour faire rapport activement sur l'initiative ProGen RH et paye dans l'ensemble du GC et pour mobiliser les hauts représentants des ministères et organismes visés. La structure de gouvernance a été approuvée par le président de SPC et la dirigeante principale des ressources humaines (DPRH, dont le bureau se trouve au SCT) en mai 2021. Le président de SPC fournira des rapports sur les jalons et les progrès de l'initiative et les soumettra au CT au moyen de présentations et de séances d'information.

En premier lieu, l'initiative ProGen RH et paye a son propre conseil de sous-ministres, coprésidé par le président de SPC, la DPRH et le sous-ministre de SPAC et formé de sous-ministres de l'ensemble du GC. Ce conseil assure une surveillance et la prestation de conseils au niveau des sous-ministres en ce qui concerne l'initiative ProGen RH et paye ainsi que la stabilisation de la paye et l'approvisionnement.

En second lieu, des comités de sous-ministres assurent la surveillance de cette initiative et donnent des conseils à son sujet. Ces comités, qui comptent des représentants de divers sous-ministres de l'ensemble du GC, comprennent les suivants : le Comité des sous-ministres sur les services de base (SM de base), le Comité consultatif sur la gestion de la fonction publique (CCGFP) et le Comité des sous-ministres sur les priorités et la planification organisationnelles (CSMPPO). Ces comités servent à :

- faire progresser l'élaboration de politiques intégrées à l'appui des priorités du gouvernement et de la planification à moyen terme;
- renforcer la cohérence des politiques à l'échelle du gouvernement;
- approfondir et élargir l'engagement des sous-ministres et des ministères envers

l'application d'une approche intégrée pour la planification à moyen terme de la gestion, des ressources humaines et des politiques.

Le Comité consultatif d'experts est un autre mécanisme qui assure la participation des hauts représentants à l'initiative ProGen RH et paye. Ce groupe consultatif externe a pour mandat de fournir à la présidente du SCT et à la DPRH des conseils et des recommandations sur les solutions à adopter au GC pour appuyer la modernisation des ressources humaines et de la paye, notamment en ce qui concerne l'intégration, le coût total de possession, la gestion des fournisseurs et la gestion d'un logiciel-service (SaaS). De plus, des réunions et des mises à jour au sujet de l'initiative ProGen RH et paye se tiennent de façon régulière. Des mises à jour sur cette initiative sont également fournies périodiquement aux syndicats et aux ministères et organismes visés.

Grâce à la structure de gouvernance décrite ci-dessus – qui comprend des fonctions intégrées de vérification et d'assurance, en plus d'être couverte par une assurance de tiers offerte – l'initiative ProGen RH et paye est assujettie à un modèle solide et efficace de surveillance et de contrôles qui assure l'intégration de fonctions liées à l'investissement, une gestion efficace des risques et une transparence. Il est à noter que le président de SPC est le seul responsable de l'initiative des RH et de la paye de la prochaine génération.

État d'avancement de la recommandation 4

SPC est heureux d'annoncer que des processus sont déjà en place. En ce qui a trait à l'approvisionnement pour les SCMT, SPC continue de s'engager à faire participer le ministère de la Défense nationale (MDN) aux moments appropriés du processus d'approvisionnement, à veiller à ce que les rôles et les responsabilités soient clairement compris et acceptés, et à solliciter la participation des décideurs pour atteindre les résultats opérationnels souhaités. De plus, le projet des SCMT est assujetti au cadre de gestion de projet de SPC et au cadre de gestion de projet des SCMT, qui garantissent tous deux la mobilisation des intervenants.

Le cadre de gestion de projet du ministère de SPC vise à orienter la gestion et la réalisation efficaces des projets du Ministère tout au long du cycle de vie des projets, et tire parti des pratiques exemplaires en matière de gestion de projet. Par exemple, une matrice de responsabilité et de responsabilisation des intervenants est utilisée pour assurer l'harmonisation entre tous les intervenants afin d'appuyer l'atteinte des résultats opérationnels souhaités. D'autre part, le cadre de gouvernance des projets du Ministère documente et communique le rôle des divers comités de gouvernance dans la prestation d'une surveillance efficace et d'une fonction de remise en question pour les projets de SPC, y compris le projet des SCMT.

Pour assurer une surveillance et une mobilisation efficaces, le projet des SCMT est doté d'un cadre de gouvernance unique composé d'une série de comités de gouvernance propres au projet des SCMT et de représentants du MDN. Depuis le lancement du projet en 2014, le cadre de gouvernance de projet des SCMT a été modifié pour inclure le fournisseur, ainsi que des engagements supplémentaires du directeur et des SMA pour veiller à ce que l'engagement continu du MDN et la surveillance appropriée soient en place pour le projet des SCMT et son

contrat de soutien. Bien que l'attribution du contrat pour les SCMT ait eu lieu en 2017, SPC reconnaît l'importance de collaborer avec les hauts représentants des ministères et organismes visés dès le début, et fréquemment, pendant l'élaboration des stratégies et des processus d'approvisionnement futurs.

Afin d'améliorer davantage la gouvernance de l'approvisionnement, SPC a mis en œuvre le Cadre de gouvernance de l'approvisionnement en juillet 2019, qui fournit une surveillance et des contrôles qui permettent l'intégration d'une gestion efficace des risques et d'une prise de décisions favorisant une transparence et une responsabilisation accrues. Ce cadre adapte les niveaux de surveillance des intervenants requis en fonction de la taille, de la portée, de la complexité et des risques des approvisionnements.

SPC continuera de tirer parti du cadre de gestion de projet du Ministère, du cadre de gouvernance de l'approvisionnement et du cadre de gouvernance de projet des SCMT afin d'assurer une surveillance appropriée et la mobilisation des intervenants pour tous les aspects du projet des SCMT, y compris le contrat.

Thème : Utilisation de l'analyse des données pour cerner les problèmes d'intégrité de l'approvisionnement (recommandations 5 et 6)

Le GC reconnaît l'importance d'utiliser l'analyse des données pour mieux cerner les problèmes d'intégrité de l'approvisionnement et a réalisé des progrès importants dans ce domaine, comme il est indiqué ci-dessous. Bien que SPAC et SPC aient chacun des activités en cours, ils coordonnent et échangent de l'information ainsi que des leçons apprises.

État d'avancement de la recommandation 5

SPAC poursuit la mise en œuvre de l'analyse des données pour cerner les problèmes potentiels d'intégrité de l'approvisionnement. La détection des problèmes d'intégrité de l'approvisionnement nécessite la capacité d'analyser de grands volumes de données disparates provenant d'un large éventail de sources de données internes et externes autonomes. Le manque d'uniformité dans la façon dont les personnes, les lieux et les choses sont déterminés par ces différentes sources de données présente un défi dans la capacité d'analyse et d'obtention d'une vue d'ensemble pour repérer les signes avant-coureurs d'un problème potentiel d'intégrité.

Pour relever ce défi, SPAC a créé une base de données centrale sur l'approvisionnement, qui est une grande base de données continuellement mise à jour qui peut centraliser et normaliser sur 12 ans les données liées aux contrats et aux fournisseurs de SPAC. SPAC utilise différents logiciels de renseignements opérationnels pour améliorer ses capacités d'analyse de données. SPAC est également en train de mettre en œuvre la phase 1 de la Solution d'achats électroniques (SAE), une plateforme infonuagique moderne qui automatisera et rationalisera l'approvisionnement. Une fois que le système d'approvisionnement électronique de SPAC sera opérationnel, tous les renseignements liés à l'approvisionnement seront recueillis de façon centralisée dans un format numérique normalisé. Grâce à ces deux initiatives, la centralisation et la normalisation de toutes les données pertinentes permettront d'augmenter la visibilité d'une variété de données, ce qui fournira un environnement analytique capable de détecter un plus large éventail de problèmes d'intégrité. Cela améliorera l'intégrité et la sécurité économique des approvisionnements de SPAC.

La mise en œuvre des capacités d'analyse des données pour cerner les problèmes d'intégrité n'a pas progressé aussi rapidement que prévu en raison de la pandémie de COVID-19 et de priorités concurrentes pour la capacité d'analyse et les ressources de SPAC. Par conséquent, SPAC sera en mesure de produire une ébauche de plan sur l'opérationnalisation de l'analyse et de l'extraction des données afin de renforcer l'intégrité de l'approvisionnement au sein du Ministère d'ici le 30 juin 2022. D'ici le 31 juillet 2022, SPAC dirigera des consultations internes afin d'élaborer et de mettre en œuvre des lignes directrices sur l'établissement des priorités et le traitement des anomalies détectées au moyen de l'analyse des données.

État d'avancement de la recommandation 6

SPC reconnaît que les données et les analyses jouent un rôle important dans la détermination des problèmes d'intégrité qui pourraient survenir pendant l'approvisionnement agile de

solutions de TI complexes. À ce titre, SPC continue de tirer parti de sa stratégie de données et de ses programmes annuels pour appuyer l'amélioration des pratiques de gestion des données et des capacités d'analyse dans l'ensemble du Ministère. De plus, la collaboration du Centre d'excellence en analyse de données (CEAD) de SPC a permis de rendre les données contractuelles disponibles dans le dépôt de données d'entreprise (DDE) de SPC et de réaliser l'analyse centralisée des données et la production de rapports.

Depuis son lancement en 2020, le DDE a intégré des données cloisonnées provenant de systèmes de confiance à l'échelle de SPC dans un seul système de données référentielles afin de fournir une vue centralisée et, par conséquent, d'améliorer l'exactitude et l'uniformité des données recueillies à partir de tous les systèmes d'approvisionnement respectifs. Le DDE est donc un outil important pour éclairer la prise de décisions de SPC en augmentant la visibilité des contrats de biens et de services utilisés pour fournir des services de TI et en permettant à SPC d'analyser plus facilement les données par service, par organisation et par tendances historiques, et ainsi produire des rapports et des tableaux de bord validés. Depuis février 2022, le tableau de bord des activités d'approvisionnement et de la gestion des contrats de SPC, le rapport sur le rendement de l'approvisionnement et le rapport annuel sur l'approvisionnement comprennent maintenant des statistiques sur les approvisionnements concurrentiels et non concurrentiels, les contrats qui arrivent à échéance, les statistiques socioéconomiques et d'autres données. Ces rapports démontrent que SPC tire parti de ses données sur l'approvisionnement pour fournir une analyse détaillée à la direction.

En avril 2021, SPC a intégré les données sur l'approvisionnement de SIGMA (le système de gestion financière de SPC) et de la solution Approvisionnement au paiement (le système d'approvisionnement de SPC) au DDE. Cette intégration comprend les données sur les contrats de prestation de services et les dépenses gérées par SPC et d'autres ministères. En tant que dépôt de données, le DDE permet notamment aux entités d'utiliser les données disponibles pour élaborer des modèles d'apprentissage automatique, qui peuvent fournir un meilleur aperçu des relations entre les données. À cette fin, l'équipe de la science des données et de l'intelligence artificielle (IA) et l'équipe de l'approvisionnement de SPC ont travaillé en collaboration pour élaborer un prototype d'IA afin d'utiliser spécifiquement l'analyse des données pour cerner les risques d'intégrité de l'approvisionnement. En date de juillet 2021, ce prototype d'IA a été mis à l'essai et a détecté des anomalies potentielles en matière d'approvisionnement dans le DDE à l'aide de données couvrant trois exercices financiers. Cela a permis à SPC d'examiner les dossiers signalés et de confirmer par la suite qu'il n'y avait aucun problème d'intégrité de l'approvisionnement. SPC explorera également d'autres mécanismes de surveillance à l'avenir et continuera de collaborer avec d'autres ministères du GC pour tirer des leçons de ses expériences d'opérationnalisation des modèles internes d'IA pour les questions d'intégrité de l'approvisionnement.

Thème : Suivi des questions d'équité (recommandations 7 et 8)

SPAC et SPC ont pris diverses mesures décrites ci-dessous pour améliorer leurs pratiques internes de gestion de l'information (GI) afin d'aider les autorités contractantes à mieux démontrer que les processus d'approvisionnement sont équitables. Ces activités contribueront à créer un environnement commun de leçons apprises qui permettra au GC d'atteindre son objectif de maintien des pratiques de gestion de l'approvisionnement équitables et transparentes, conformément à la *Directive sur la gestion de l'approvisionnement* du CT.

État d'avancement de la recommandation 7

SPAC continue d'améliorer et de renforcer son cadre de GI en ce qui a trait à la tenue de documents appropriés liés à ses dossiers d'approvisionnement. Le Ministère est en train de mettre en œuvre la SAE, une plateforme infonuagique moderne qui automatisera et rationalisera l'approvisionnement. La SAE améliorera davantage la saisie des renseignements et autres données sur l'approvisionnement associés à la prise de décisions. La phase 1, qui comprend la mise en œuvre itérative de la SAE au sein de SPAC, devrait se terminer en juillet 2023.

Pour appuyer ces efforts, SPAC élabore de nouveaux outils et de la formation pour aider les agents d'approvisionnement à suivre les pratiques exemplaires en matière de GI. SPAC met également à jour les politiques et les pratiques existantes en matière de GI afin d'aider les agents d'approvisionnement à s'adapter à un environnement d'approvisionnement électronique qui est presque entièrement sans papier, conformément à la transition du GC vers un gouvernement numérique. Les activités pertinentes comprendront la mise à jour du Guide des approvisionnements pour tenir compte des nouvelles politiques et des nouveaux processus en matière de GI pour les dossiers d'approvisionnement, la mise à jour des programmes de formation en approvisionnement pour tenir compte des pratiques exemplaires en matière de GI et l'élaboration de guides électroniques en matière de GI pour l'approvisionnement.

De plus, SPAC a mené diverses activités de communication et d'autres activités à ce jour pour s'assurer que les employés sont au courant des outils et des directives en matière de GI, améliorant ainsi les pratiques en matière de GI et l'uniformité à l'échelle du Ministère. Cela comprend de nombreux rappels communiqués dans le cadre de divers forums sur les procédures appropriées en matière de GI, notamment une page consacrée à GCPedia, par l'entremise de laquelle les directives et les outils pertinents ont été partagés. Des activités de formation virtuelles ont également été offertes. SPAC compte également un certain nombre d'activités en cours, y compris des séances de formation supplémentaires pour les employés, ainsi que l'intégration des agents d'approvisionnement à la SAE depuis 2021.

État d'avancement de la recommandation 8

SPC a mis à jour ses outils internes de GI et a communiqué l'information à l'ensemble de la Direction de l'approvisionnement en technologies de l'information d'entreprise (DATIE) (anciennement appelée « Approvisionnement et relations avec les fournisseurs » [ARF]) afin de veiller à ce qu'ils reflètent les exigences appropriées en matière d'équité liées à

l'approvisionnement agile en solutions de TI complexes. SPC a réintroduit ces outils et a mis à la disposition de tous les agents d'approvisionnement internes les liens vers tous les documents justificatifs pertinents entre août et décembre 2021. De plus, le Programme de conformité et d'assurance de la qualité de la DATIE permettra de surveiller les procédures obligatoires de tenue de dossiers afin de s'assurer que la documentation peut être fournie à l'avenir pour appuyer les décisions prises et la résolution de tout problème, au besoin. Cela aidera les autorités contractantes à mieux démontrer que les processus d'approvisionnement sont équitables. De plus, pour améliorer les données horizontales et les outils internes de GI à l'avenir, SPC cherchera à renouveler sa stratégie de données actuelle au cours de l'exercice 2022-2023.

En ce qui concerne l'amélioration de la cohérence de la saisie des données et de la transparence, SPC a mis en place un Conseil d'analyse opérationnelle et des données, un comité de gouvernance interne au niveau des directeurs généraux avec des représentants de tous les secteurs de SPC. Le Conseil fournit une expertise en gestion des données et en analyse opérationnelle dans le cadre de sa surveillance et de sa coordination entre les directions générales, et divulgue de façon proactive les données sur les marchés de SPC dans le Portail du gouvernement ouvert, conformément aux lignes directrices et aux lois établies.

De plus, le Centre d'excellence en analyse de données (CEAD) de SPC travaille en étroite collaboration avec le groupe de la GI du Ministère pour harmoniser les politiques et les normes dans l'ensemble de SPC. Plus précisément, l'équipe de gestion des données du CEAD a contribué aux initiatives d'approvisionnement de SPC en fournissant des évaluations quantitatives de la qualité des données gérées par la DATIE en fonction des règles applicables à cet ensemble de données et des attributs pertinents des données sur l'approvisionnement ou les contrats. Grâce à la validation de la DATIE, ces règles ont permis des vérifications automatisées, qui sont ensuite appliquées aux données d'approvisionnement afin de cerner les problèmes et les lacunes en matière de qualité des données. Les équipes du CEAD ont récemment été en mesure de cerner les problèmes de qualité des données de la DATIE à l'aide du DDE de SPC. L'évaluation a permis à la DATIE de résoudre ces problèmes à la source et de définir un processus pour mettre en œuvre de nouveaux contrôles de saisie des données. Le CEAD continuera de travailler avec la DATIE pour appuyer l'analyse des données afin de continuer à détecter les problèmes et d'appuyer l'élaboration de nouveaux processus et de nouvelles procédures. Ces activités aideront SPC à améliorer l'intégrité des données et à réduire au minimum les rapports erronés.